

## DECLARATION DE CHANGEMENT DE NOM ENFANT DE MOINS DE TREIZE ANS

Appliquée dans le cadre d'une filiation est établie de manière différée à l'égard de ses père et mère,  
l'un au moins étant postérieur à la déclaration de naissance de l'enfant (art. 311-23 du code civil)

Nous soussigné(s),

NOM du 1<sup>er</sup> représentant légal : .....

Prénom (s) : .....

né(e) le : .....

à (ville, pays) : .....

Adresse : .....

**et**

NOM du 2<sup>ème</sup> représentant légal : .....

Prénom (s) : .....

né(e) le : .....

à (ville, pays) : .....

Adresse : .....

**déclarons que notre enfant commun :**

NOM : .....

Prénom (s) : .....

né(e) le : .....

à (ville, pays) : .....

Adresse : .....

**Prend désormais le nom de :**

NOM : .....

(1<sup>ère</sup> partie ..... 2<sup>ème</sup> partie .....)

Fait à Evry-Courcouronnes

Le .....

Signatures :    du père                      de la mère

## **INFORMATIONS PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES**

La ville d'Evry-Courcouronnes attache une grande importance à la protection des données à caractère personnel et tient, à cet égard, à vous informer de la manière dont elle traite vos données.

### **Responsable de traitement**

Dans le cadre de l'instruction d'un changement de nom, vos données personnelles font l'objet d'un traitement dont la ville d'Evry-Courcouronnes est responsable.

### **Objet du traitement**

Le traitement a pour finalité d'instruire le dossier de changement de nom, notamment, la gestion, la transmission des avis de mentions par un officier d'état civil.

### **Fondements juridiques**

Le traitement est nécessaire au respect des dispositions des articles 60 à 61-4 du code civil.

### **Catégories de destinataires**

Les personnels de la Ville d'Evry-Courcouronnes sont destinataires des données personnelles, dans les limites nécessaires à l'accomplissement des finalités du traitement, et uniquement pour les données qui les concernent, ainsi que les personnels des villes de naissance / mariage, de naissance de vos enfants ou de votre partenaires auxquels sont transférées les informations par des avis de mentions pour apposition de la décision sur leurs registres d'état civil.

### **Hébergement et durées de conservations des données**

Les données personnelles sont hébergées au sein de la Ville d'Evry-Courcouronnes dans des conditions permettant de garantir leur intégrité et leur confidentialité.

Les durées de conservation diffèrent fonction de la nature des données :

- 10 années : données relatives à la gestion du dossier de changement de nom.
- sans limitation : pièces annexes et données relatives aux registres d'état civil.

### **Droits sur vos données**

Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant.

Vous disposez également d'un droit de rectification et de limitation du traitement de vos données ainsi, qu'en toute hypothèse, du droit de retirer votre consentement.

Vous pouvez ainsi exiger que soient rectifiées, complétées, clarifiées, mises à jour ou effacées les informations vous concernant qui sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées ou dont la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation est interdite.

Toute personne peut exercer ses droits sur ses données sur simple demande auprès du délégué à la protection des données (DPO) de la ville d'Evry-Courcouronnes.

Contactez le DPO par voie électronique : [dpo@evrycourcouronnes.fr](mailto:dpo@evrycourcouronnes.fr)

Contactez le DPO par courrier postal :  
Délégué à la protection des données  
Mairie d'Evry-Courcouronnes  
Hôtel de Ville  
Place des Droits de l'Homme et du Citoyen  
91000 Evry-Courcouronnes

Toute personne dispose en outre de la possibilité, si elle estime que ces droits ne sont pas respectés, d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et Libertés (CNIL).